

Raiffeisen plan d'épargne en fonds de libre passage

Avec un plan d'épargne en fonds de libre passage vous constituez systématiquement votre patrimoine. Vous bénéficiez d'opportunités de rendement plus élevées que sur un compte de libre passage, sans avoir à vous soucier des cours boursiers ou de la répartition des risques. Une large offre de fonds est disponible pour la constitution de votre patrimoine.

Vos avantages

- **Constitution d'un patrimoine dès CHF 100**
Le plan d'épargne en fonds vous permet d'acquérir régulièrement des parts de fonds à partir de CHF 100 et de profiter ainsi des opportunités de rendement sur les marchés financiers mondiaux.
- **Effet du prix moyen**
En achetant régulièrement des parts du fonds, vous profitez du prix moyen avantageux en cas de fluctuation des cours: vous achetez plus de parts lorsque les cours sont bas et moins de parts lorsqu'ils sont élevés.
- **Simple et convivial**
Une fois établi, le montant fixé est investi régulièrement, de manière entièrement automatisée. Aucune action de votre part n'est requise.
- **Flexible**
Au besoin, vous pourrez à tout moment changer la stratégie de placement de votre plan d'épargne en fonds de libre passage ou acheter ou vendre des parts du fonds.

Fonctionnement du plan d'épargne en fonds de libre passage

Le plan d'épargne en fonds de libre passage est idéal si vous souhaitez constituer sur plusieurs années un patrimoine de façon systématique. Vous pourrez acquérir des parts de fonds à partir de 100 francs et profiter ainsi des opportunités de rendement sur les marchés financiers internationaux. Vos paiements sont investis dans un ou plusieurs fonds.

Vous déterminez vous-même le montant de vos versements et choisissez la manière dont ils sont investis à partir de huit fonds de prévoyance.

Les variantes suivantes sont à votre disposition:

- Un montant fixe toutes les semaines, toutes les deux semaines, tous les mois, tous les trimestres, tous les semestres ou tous les ans.
- Automatiquement dès que vous effectuez un versement sur votre compte de libre passage (minimum CHF 100.-).
- Vous pourrez à tout moment effectuer des versements supplémentaires ou interrompre la cadence de vos paiements.

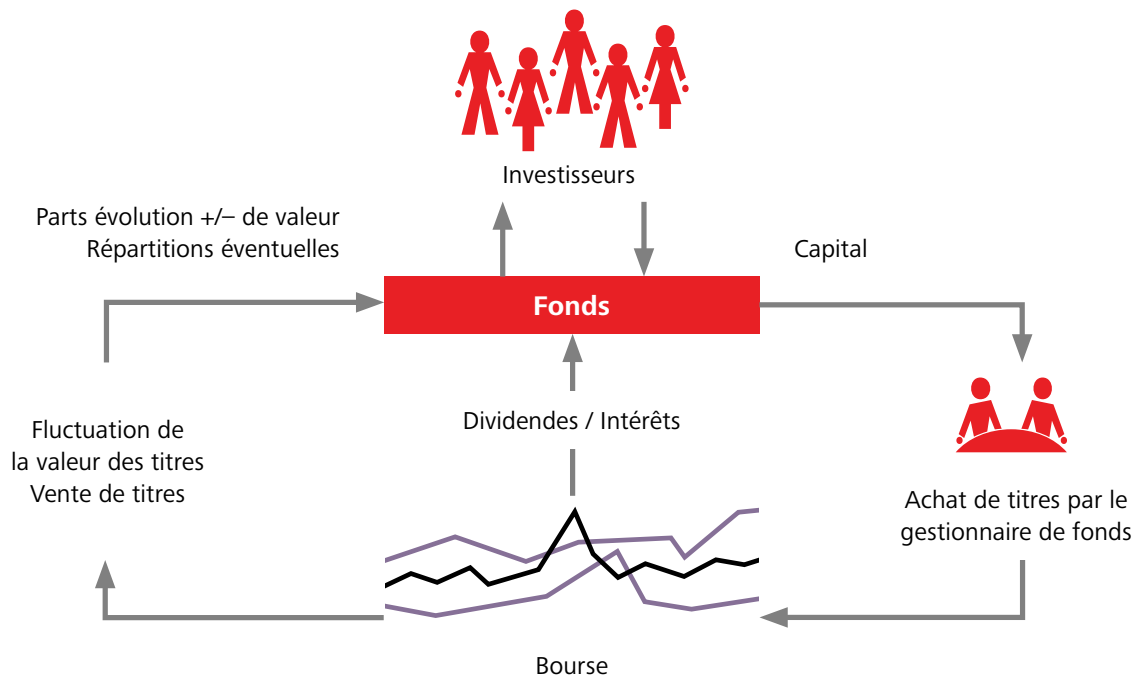
Les fonds de placement, votre solution idéale

Les fonds de placement possèdent plusieurs avantages. Ils vous offrent une forte diversification même pour de petites sommes de placement.

Qu'est-ce qu'un fonds de placement?

Un fonds de placement est un capital composé de dépôts de plusieurs investisseurs différents. Selon le fonds, ce capital est investi par des experts en placement sur les marchés internationaux de titres sous la forme d'actions, d'obligations ou d'autres titres. Vous possédez des parts du fonds en fonction du montant de vos investissements. La valeur de

ces parts est déterminée par le cours des titres composant le patrimoine du fonds. Généralement, il est possible de racheter ou de revendre des parts de fonds à tout moment. Comme le capital du fonds est légalement considéré comme un patrimoine spécial, l'investisseur profite d'une meilleure protection.



Choisissez votre stratégie – puis détendez-vous

Vous avez le choix entre différentes stratégies de placement – choisissez celle qui correspond le mieux à votre profil d'investisseur personnel.

Revenu

Vous souhaitez compléter vos revenus réguliers par des gains en capital ponctuels. Les fluctuations de valeur sont modérées et conviennent à une disposition à prendre des risques peu élevée.

Equilibre

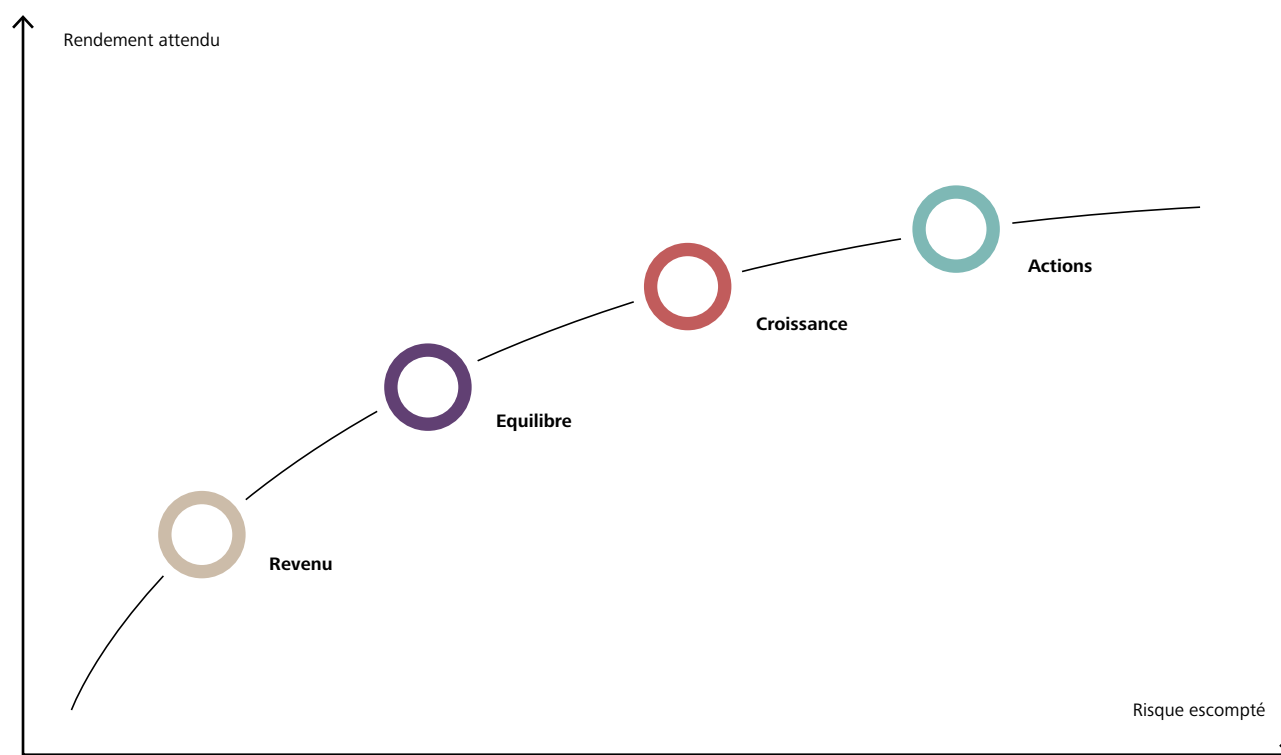
En plus d'un revenu régulier, vous souhaitez réaliser activement des gains en capital au moyen de placements en actions. La part d'actions accrue peut entraîner des fluctuations de valeur modérées.

Croissance

Vous souhaitez obtenir d'excellents gains en capital via des placements en actions, et complétés par un revenu continu. Des fluctuations de valeur accrues sont inhérentes à cette stratégie de placement.

Actions

Vous souhaitez investir dans des actions, saisir les opportunités de croissance et obtenir des gains en capital. Les fluctuations de valeurs élevées sont caractéristiques de cette stratégie de placement.



Dans quels fonds de prévoyance pouvez-vous investir?

En fonction de votre stratégie personnelle et vos préférences individuelles, vous pouvez envisager différents fonds de placement.

Fonds actifs

Dans les cas des fonds administrés de manière active, des analyses approfondies et une gestion active permettent de générer des opportunités de rendement supérieures à la moyenne du marché.

- Les experts en placements statuent sur la composition des portefeuilles de fonds, par ex. sur les actions et les obligations qu'ils contiennent.

- Les entreprises et les marchés pertinents de chaque catégorie de placement sont analysés dans ce sens, avant que les décisions en matière d'investissement ne soient prises.
- Il en résulte une sélection spécifique de titres d'après les critères de durabilité Raiffeisen Futura définis.

Objectif de placement Module	Revenu: Pension Invest Yield V	Equilibre: Pension Invest Balanced V	Croissance: Pension Invest Growth V	Actions: Pension Invest Equity V
Actions – Marges de fluctuation	10 – 35%	30 – 50%	50 – 80%	80 – 100%
Valeur	10'229'541	10'229'545	18'932'233	44'119'958
Coûts de gestion (par an)	1.05%	1.10%	1.20%	1.25%

Les fonds quasi indiciels

Les fonds quasi indiciels se distinguent par une représentation efficace de l'évolution de marché, une commercialisation conforme aux règles et une structure de coûts avantageuse.

- Les experts en placements essaient de présenter un index aussi précis que possible, c'est-à-dire qu'ils ne prennent aucune décision active, mais se fient à la composition de l'indice.

- Les écarts par rapport à l'indice chez Raiffeisen sont générés par une pondération plus forte des entreprises durables, alors que les entreprises non durables sont sous-pondérées, voire exclues.

Objectif de placement Module	Revenu: Systematic Invest Yield V	Equilibre: Systematic Invest Balanced V	Croissance: Systematic Invest Growth V	Actions: Systematic Invest Equity V
Actions – Quotes-parts stratégiques	25%	45%	65%	100%
Valeur	114'426'942	114'426'946	114'426'950	114'426'954
Frais de gestion (par an)	0.63%	0.66%	0.72%	0.75%

Vous profitez de l'effet de prix moyen

Grâce au plan d'épargne en fonds de libre passage, vous pouvez acheter régulièrement des parts de fonds pour un montant identique. Le nombre de parts de fonds acquises change en fonction de leur prix. Vous achetez peu de parts lorsque les prix sont élevés, plus lorsque ceux-ci sont bas. Vous parvenez ainsi à un prix moyen avantageux. Grâce à des versements réguliers, vous minimisez en outre les risques d'investir à un moment inopportun.

Renseignements/informations complémentaires

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

raiffeisen.ch/fondsprevoyance

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis. «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la [brochure](#) correspondante.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur raiffeisen.ch/f/fonds. Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse ainsi que des Banques Raiffeisen (ci-après dénommées collectivement «Raiffeisen») au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, Raiffeisen ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et décline toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Raiffeisen ne saurait par ailleurs être tenue responsable des pertes résultant des [risques](#) inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen.